

Délibération du Conseil Municipal
Séance ordinaire du lundi 7 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 mars 2025 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Arminda GUIBLAIN, Maire.

Présents : 24
Absents : 3
Votants : 26

Etaient présents : Arminda GUIBLAIN, Daniel CRENÉ, Pascale SALIGOT, Christian MOREL, Amal TRIBAK, Jean-Michel IMBERT, Loëtitia BUCHETON, Jeannine GUILLEMOT, Jean DELAS, Annie PETIT, Christine FERNANDEZ, Annie POITOU, Laurent BONDOUX, Jean-François GALLIMARD, Philippe GOMES, Céline DESBORDES, Magali HIRARDIN, Vanessa LOUIS, Emilie VEY, Aurélien ORGEL, Romain VIRTEL, Patrick PICARD, François BAILLEUL, Jenifer SADIN

Etaient absents et excusés : Aurélie JOANNIS (donne procuration à François BAILLEUL), Hakim MALKI (donne procuration à Jenifer SADIN), Julie IMBERT (donne procuration à Patrick PICARD)

Secrétaire de séance : Romain VIRTEL

2025_010 FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024 du budget communal

Rapporteur : Daniel CRENE

Sous la présidence de M. Daniel CRENE, Adjoint aux finances, le conseil municipal examine le Compte Financier Unique 2024 qui s'établit ainsi en euros :

CFU 2024 - VILLE MONETEAU					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire total	A	3 475 682,41 €	6 465 721,92 €	9 941 404,33 €
	Recettes réalisées	B	1 010 007,03 €	6 531 285,80 €	7 541 292,83 €
	Restes à réaliser	C	576 448,30 €	- €	576 448,30 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 446 398,74 €	8 366 287,26 €	11 812 686,00 €
	Dépenses réalisées	E	2 630 789,47 €	6 285 620,32 €	8 916 409,79 €
	Restes à réaliser	F	512 132,39 €	- €	512 132,39 €
Différences entre titres et mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-1 620 782,44 €	245 665,48 €	- 1 375 116,96 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	- 29 283,67 €	1 900 565,34 €	1 871 281,67 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	-1 650 066,11 €	2 146 230,82 €	496 164,71 €
Différences entre les RAR	RAR (+/-)	I = C - F	64 315,91 €	- €	64 315,91 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	-1 585 750,20 €	2 146 230,82 €	560 480,62 €

Vu le Code général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'avis de la commission des Finances élargie à tout le Conseil du 17/03/2025 ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la Ville de Monéteau ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Hors de la présence de Madame Le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 de la Ville de Monéteau
- ✓ **DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Voix POUR : 20 CONTRE : 6 ABSTENTION : 0

ANNEXE N°3 : Compte Financier Unique

ANNEXE N°4 : Etats annexés

Fait et délibéré à Monéteau, le 7 avril 2025

Pour extrait conforme.

L'Adjoint aux Finances,

Daniel CRENE



La Secrétaire de séance,

Romain VIRTEL